

CA 13/10/2015

Présents: Denise Schiltz, Magdalena Zdenovcova, Frenz Krecke, Claude Lamberty, Christian Pepin, Aly Muno, Christophe Biver, Chris Richartz, Mike Welter, Monique Krecke, Markus Stegmann

Excusés: Mich Najfeld

- **Comité Promotion de Tennis**

- Validation de la réorganisation interne du Comité Promotion de Tennis. Dorénavant, Christophe Biver y assurera le poste de président.
- Le projet « Corporate Tennis » sera lancé dans les jours à venir avec comme dates importantes déjà fixées :
 - Délai d'inscription pour les équipes : 18 décembre 2015
 - Début de la compétition : février 2016

Les frais de participation par équipe à ce championnat « inter-sociétés » sont fixés à 500 €.

- **Secrétariat**

- Proposition aux secrétaires de participer aux différentes formations de la Commission d'Arbitrage (AN, AI et JA).

- **Commission sportive**

- A posteriori, les sommes suivantes ont été retenues pour les différent(e)s lauréat(e)s des Championnats FLT Outdoor 2015 :
 - Vainqueurs Dames et Hommes 1.Elite: 250 €
 - Finalistes Dames et Hommes 1.Elite : 100 €
 - Equipes vainqueurs Doubles Dames et Doubles Hommes 1.Elite : 150 €
 - Equipes finalistes Doubles Dames et Doubles Hommes 1.Elite : 60 €
- Masters :
 - Les préparatifs du Masters sont en pleine progression.
 - Les conventions à signer avec les joueuses et joueurs qui participent au Masters sont prêtes.
 - Le prizemoney pour le/la vainqueur invaincu(e) en simple du Masters est fixé à 1750 euros.

- **Commission Vétérans**

- Des propositions de modification du règlement pour les championnats interclubs Seniors +45 et +55 Dames et +65 Hommes quant à la composition des équipes ont été présentées par la commission vétérans. Ces propositions ont trouvé un accord unanime auprès du CA et seront élaborées plus en détail en collaboration avec la commission sportive.

- **Commission des cadres**

- Un joueur non-sélectionnable pour les équipes nationales luxembourgeoises peut intégrer gratuitement l'entraînement fédéral à raison d'une séance complète (tennis et physique) par semaine, si l'ETN en voit une utilité. Toute séance hebdomadaire supplémentaire n'est possible que sous 2 conditions :
 - 1) Accord de l'ETN
 - 2) Paiement d'un prix forfaitaire de 500 € par trimestre
- Un groupe de travail a été créé afin de mettre sur pied une « Cellule Elite » visant à soutenir davantage les jeunes talents de la FLT souhaitant franchir le pas vers le circuit professionnel et par la même occasion de renforcer nos équipes nationales.

- **Divers**

- Les discussions quant à un avenir éventuel du CA actuel au-delà de mars 2016 ont été entamées.
- Toutes les réunions du CA jusqu'aux élections en mars 2016 ont été fixées aux :

Mardis 03/11, 01/12, 05/01, 02/02 et 01/03 à 19h30



Chris Richartz
Secrétaire Général



Claude Lamberty
Président